



COMMUNE D'AUSSONNE

EXTRAIT N° 06/14

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers :

En exercice : 29 Présents : 29 Votants : 29 Absences : 00

Reçu en Préfecture le : 22 AVR. 2014

Certifié exécutoire

Affiché le : 16 AVR. 2014

L'An deux mille quatorze, le quatorze avril, le Conseil Municipal de la Commune d'AUSSONNE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie conformément à l'article 2121.17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

DATE DE LA CONVOCATION : 08 avril 2014

PRÉSENTS : Mmes et MM., MAUREL, SANCHEZ, GONZALEZ, CANEZIN, LLOUBERES, BEUILLE, LIAN, ZAMBONI, CASTAING, AUDIGUIER, LASSALLE, ANDUZE, MALBEC, BERNES, SCHINTONE, BENHADJ, JOUSSEAUME, FIEVRE, RAYMOND, RIGAUD, MARQUIER, LE GUIRIEC, FERTE, SEIB-TAUPIN, GIOIA-MASSOT, ANGO, LACLAU, SALAÛN, SUZE.

SECRETAIRE : Madame LLOUBERES a été élue Secrétaire de séance à l'unanimité.

OBJET : CONSEIL MUNICIPAL - Composition de la Commission d'Appel d'Offres

L'article 22 du Code des Marchés Publics stipule que « pour les collectivités territoriales et les établissements publics locaux, sont constituées une ou plusieurs commissions d'appel d'offres à caractère permanent. Une commission spécifique peut aussi être constituée pour la passation d'un marché déterminé (...) Ces commissions d'appel d'offres sont composées des membres suivants : lorsqu'il s'agit d'une commune de 3500 habitants et plus, le Maire ou son représentant, Président, et cinq membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ; (...) Il est procédé selon les mêmes modalités, à la désignation ou à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des titulaires. »

Conformément aux dispositions susvisées, Madame le Maire propose aux membres du Conseil Municipal qu'il soit procédé à l'élection des membres titulaires et suppléants de la Commission d'Appel d'Offres.

Ont obtenu 29 voix :

Titulaires :

- ↳ Elain CANEZIN
- ↳ Michel BEUILLE
- ↳ Francis SANCHEZ
- ↳ Sébastien RIGAUD
- ↳ Julien FERTE

Suppléants :

- ↳ Pierre CASTAING
- ↳ Jean-Jacques ZAMBONI
- ↳ Monique GONZALEZ
- ↳ Danielle AUDIGUIER
- ↳ Frédéric SALAÛN

Les membres, ci-dessus dénommés, ont été désignés pour siéger au sein de la Commission d'Appel d'Offres.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que susdit.

Aussonne, le 16 avril 2014

Le Maire,
Lysiane MAUREL

